

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ANIDIA ASSURANCE »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
WASSAKARA SABLE MEME BATIMENT QUE LA PHARMACIE
PALOMA, Lot 38, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 06/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANIDIA ASSURANCE »

Objet : ASSURANCE , ASSURANCE AUTO , ASSURANCE MOTO , COURTAGE EN ASSURANCE , TRANSPORT , FOURNITURES DE BUREAU , DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
WASSAKARA SABLE MEME BATIMENT QUE LA PHARMACIE
PALOMA, Lot 38, Ilot 6

Dirigeant(s) Mme KOUASSI N'GBESSO JEANNETTE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05116 du 15/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35721/GTCA/RC/2023 du 15/05/2023

